

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	PR2211086_Ormont-Dessus_Voëttes15
Version	1
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	22.11.2022
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Loïc Darbellay Dominique Massarutto
Laboratoire(s)	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland

Bâtiment

Objet	Chalet
Année de construction du bâtiment	en 1846
Bien-fond / Parcelle	6246
ECA	64
Adresse	Chemin des Voëttes 15 1864 Ormont-Dessus

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1	IMoulet Architecture Sàrl Madame Isaline Parisod Rue de la Gare 42 1865 Les Diablerets
----------------------	--

Propriétaire(s)

Propriétaire 1	Monsieur Luc Peneveyre
----------------	---------------------------

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	5
Situations dangereuses	6
Réserves	7
Légende des fiches	8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	9
Autre	16
Remarques générales	17
Annexe 1	18
Plans et localisation des éléments	18
Annexe 2	31
Rapport d'analyse amiante	31
Annexe 3	33
Grille d'évaluation des risques	33

Rapport de la visite

Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" concerne le chalet au complet. D'autres éléments d'utilisation propre aux occupants peuvent contenir des polluants.

Conditions particulières au diagnostic

Les éléments non accessibles sans une importante destruction tels que les dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie ne font pas partie de la présente expertise.

Si des matériaux devaient être découverts lors de travaux, ils devront faire l'objet de prélèvements complémentaires afin de contrôler la présence de polluants de construction.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans le chalet. Aucune condition observée au moment du diagnostic n'est susceptible d'avoir influencé les résultats.

Conditions générales

Ce rapport a été effectué sur la base du cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14.02.2022, le module "déchets de chantier" de l'aide à l'exécution relative à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), ainsi que selon l'article 103a Diagnostic amiante de la LATC de juin 2010 et ses directives d'applications de décembre 2010.

Un diagnostic "avant travaux" permet au donneur d'ordres d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment des risques liés à la présence de polluants de construction. Ce n'est en aucun cas une soumission pour le chiffrage des travaux d'assainissement.

Données techniques

Amiante

Il a été repéré des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante qui ont été prélevés selon la stratégie d'échantillonnage décrite ci-après.

Certains matériaux repérés contiennent de l'amiante :

- Selon les résultats des analyses en laboratoire, voir tableau des MSCA

Une installation susceptible de contenir de l'amiante doit faire l'objet d'investigations et d'analyses ultérieures. Celle-ci est considérée comme contenant de l'amiante par défaut, voir tableau des MSCA.

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux Matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

Une approche statistique a été utilisée pour les éléments ci-après. Pour les autres éléments, un échantillon de chaque occurrence a été prélevé et l'interprétation des résultats se trouve dans les tableaux des MSP.

Description du matériau	Nbre d'occurrences / mètres	Stratégie échantillonnage	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Conclusions
Amiante						
Mastic de fenêtre	10 pièces sur un étage	1 échantillon composite sur 1 étage	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée

L'élimination et le conditionnement des déchets pollués doivent se faire selon les normes fédérales et cantonales en vigueur et conformément l'aide à l'exécution de l'OFEV sur le diagnostic des polluants de construction. Les informations concernant les filières d'élimination et le conditionnement des matériaux pollués sont données de manière indicative et selon les connaissances actuelles de la technique. Des spécificités peuvent entraîner des éliminations différentes de celles indiquées. Ce sont les exigences de l'OLED qui priment.

Situations dangereuses

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été relevée.

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F C FP FA SOL NFA	Flocage Calorifugeage Faux-plafond Faiblement aggloméré Sol Fortement aggloméré
Évaluateur	L E D T	Déterminé par le laboratoire Déterminé par expert Déterminé par default À définir
Localisation sur les plans	Rouge Bleu Vert Violet Jaune	Elément contenant de l'amiante Elément ne contenant pas d'amiante ou PCB ou métaux lourds Elément assaini Elément contenant du PCB Elément contenant des métaux lourds
Polluants	PCB ML HAP	Polychlorobiphényles Métaux lourds Hydrocarbures aromatiques polycycliques
Liste des matériaux	Ev D.U.A. M.A.	Evaluateur Degré d'urgence d'assainir Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	Technique	0001	Chauffage à mazout	Non défini	Installations	Non	Négatif	E				Installation datant de 1995, sans risque
1	Sous-sol	Technique 1-2/Garage/Atelier/Cave/Réduit	0002	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré au sol, aux murs et au plafond.
1	Sous-sol	Technique	0003	Chauffe-eau	Non défini	Installations	Non	Négatif	E				Installation datant de 2020, sans risque
1	Sous-sol	Garage	0004	Tableau électrique	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				En plastique, sans risque
2	Rez-de-chaussée	Entrée/Cuisine/Salle à manger	0020	Colle de carrelage mosaïque type 1	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Dégagement	0021	Colle de plinthe beige type 1	2 m	NFA	Oui	a	L	1	II	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2	Rez-de-chaussée	Cuisine/Salle à manger	0022	Colle de faïence beige	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	WC/Entrée/Cuisine/Salon	0023	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Selon les informations du propriétaire, locaux entièrement rénovés en 2010. Sans risque.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Atelier/Bureau/Salon	0024	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré au sol, aux murs et au plafond.
2	Rez-de-chaussée	Entrée/Cuisine/Salle à manger	0025	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré au plafond.
3	1er étage	Dégagement	0040	Plaque fibrociment	1 m ²	FA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Salle de bain	0041	Chauffe-eau	1 Pièce(s)	Installations	Non	a	D	2	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Installation de 1985. Considéré comme amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
3	1er étage	Chambres/Dégagement/	0042	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Selon les informations du propriétaire, locaux entièrement rénovés en 2010, sans risque.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3	1er étage	Grange/Chambres/WC/Salle de bain	0043	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré au sol, aux murs et au plafond.
3	1er étage	Dégagement	0044	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré au sol et au plafond.
4	Combles	Tout l'étage	0060	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré au sol et aux murs
5	Toiture	Sous-toiture	0080	Carton bitumineux	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5	Toiture	Toiture	0081	Couverture fibrociment	260 m ²	NFA	Oui	a	L	3	III	Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"	
6	Extérieur	Fenêtres Rez	0100	Mastic de fenêtre	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Toutes les autres fenêtres du chalet, non signalées sur les plans, ne contiennent pas de mastic de fenêtres, en joints souples, sans risques.
6	Extérieur	Façades	0101	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				En bois, sans risques.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1 : Colle de plinthe beige type 1

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Rez-de-chaussée	ID élément	0021	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Dégagement	Quantité approximative	2 m	Évaluateur	Laboratoire
		Échantillon prélevé	Oui		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	1	0	2	2	2	B	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2 : Chauffe-eau

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	0041	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		
Local	Salle de bain	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	0	0	3	2	C	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Installation de 1985. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3 : Couverture fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Toiture	ID élément	0081	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Toiture	Quantité approximative	260 m ²	Évaluateur	Laboratoire
		Échantillon prélevé	Oui		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	3	2	C	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement peut être réalisé par une entreprise non spécialisée suivant les consignes de sécurité de la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"								

Autre

Conditionnement des matériaux contenant de l'amiante selon la filière d'élimination :

Type de matériau	Filière d'élimination	Conditionnement
Éléments en fibrociment en bon état	Décharge type B	Emballage résistant à la déchirure et transparent portant la mention « attention, contient de l'amiante »
Autres matériaux amiantés	Décharge type E	Sacs en plastique indéchirables et hermétiques à la poussière (fermeture en col de cygne) portant la mention « attention, contient de l'amiante »

Remarques générales

Nous vous rappelons que les démarches mentionnées sont obligatoires. De plus, il est nécessaire de s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur les éléments contenant des polluants et sur les installations ou locaux qui font l'objet d'une réserve.

Les matériaux contenant des polluants doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité de ces matériaux.

Afin de vous aider à gérer la présence de matériaux contenant des polluants dans vos bâtiments, HSE Conseils SA peut également vous proposer les prestations suivantes :

- Marquage des matériaux contenant des polluants
- Mesure de polluants dans l'air
- Etablissement ou contrôle de plan de retrait ou confinement (PRC) pour les matériaux pollués
- Métrage des éléments contenant des polluants pour la préparation des appels d'offres
- Appels d'offres aux entreprises spécialisées
- Surveillance de chantier, contrôles finaux et mesures libératoires
- Mise à jour des diagnostics

HSE Conseils SA



Loïc Darbellay



Dominique Massarutto

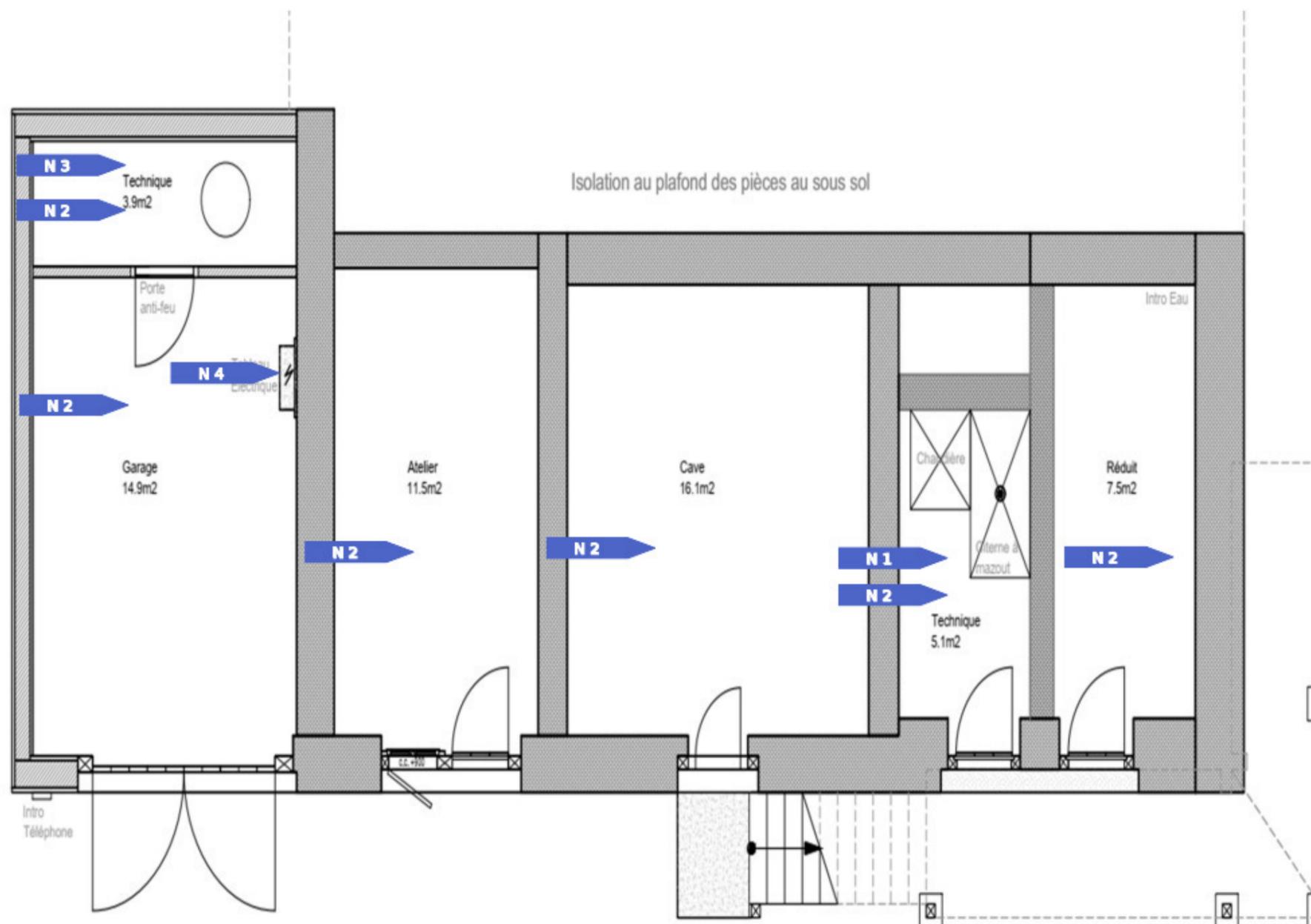
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

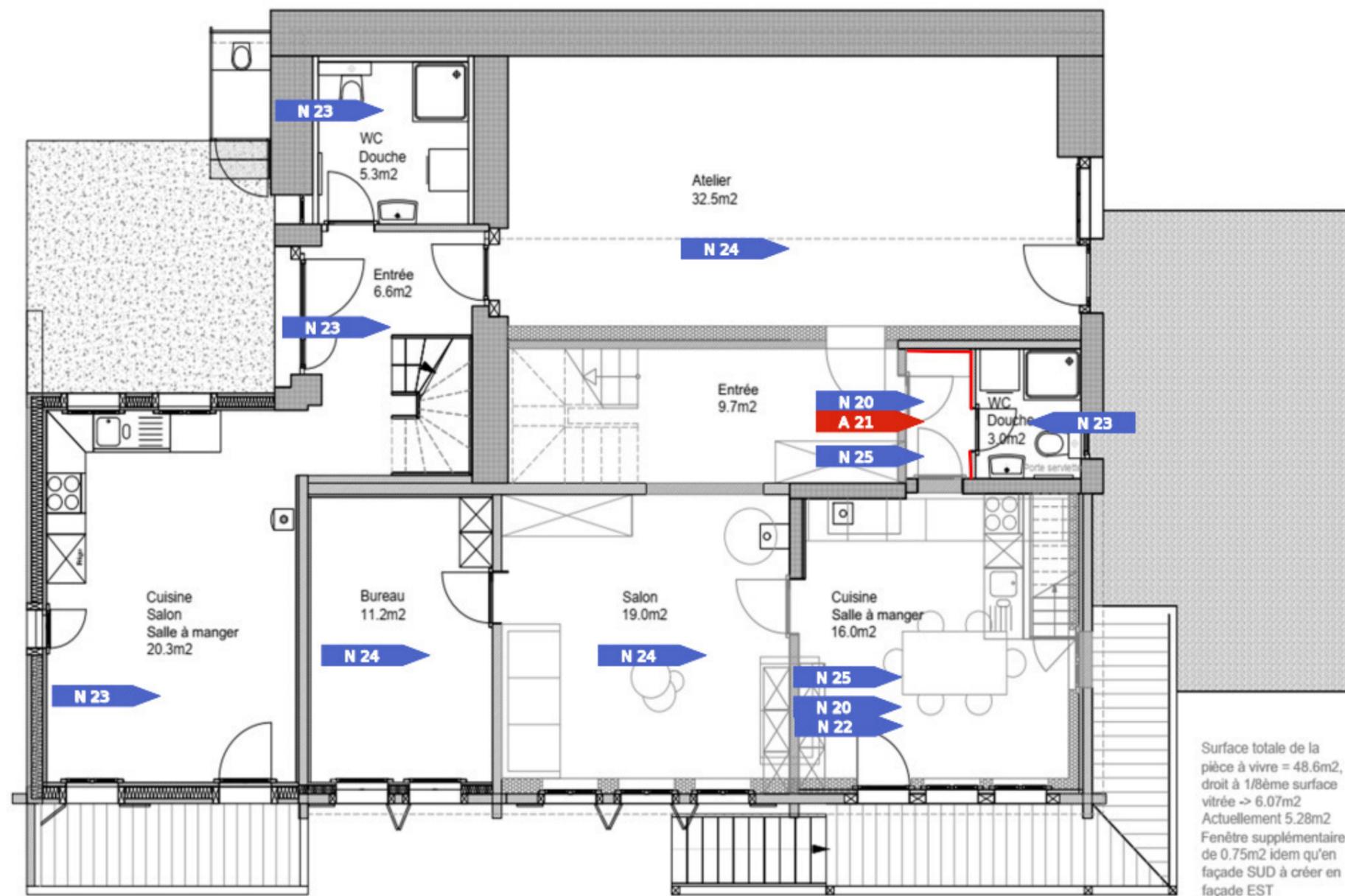
Échantillons

N1	Chauffage à mazout	Installations
N2	Rien à signaler	
N3	Chauffe-eau	Installations
N4	Tableau électrique	NFA

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

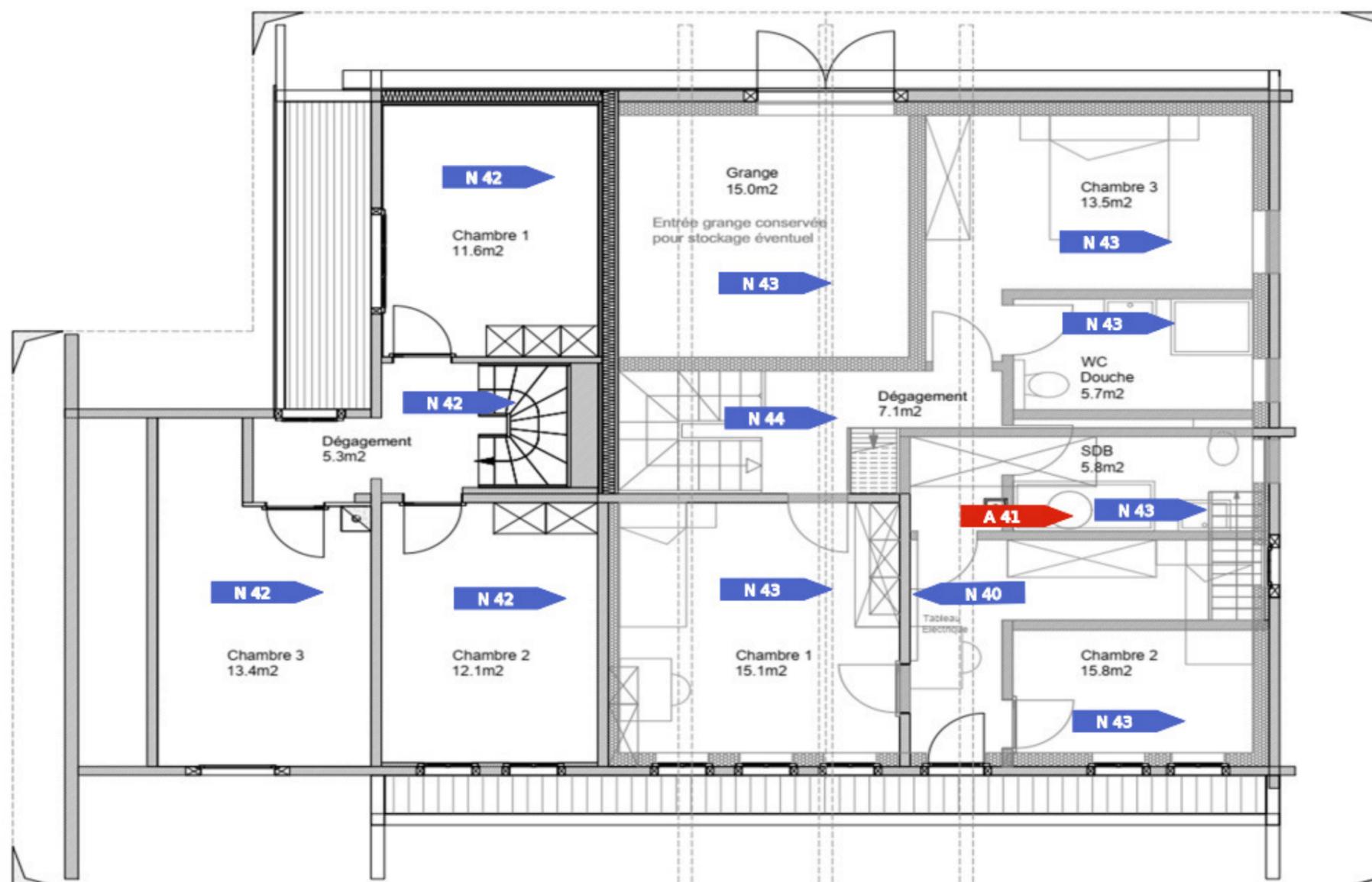
Échantillons

N20	Colle de carrelage mosaïque type 1	NFA
A21	Colle de plinthe beige type 1	NFA
N22	Colle de faïence beige	NFA
N23	Rien à signaler	
N24	Rien à signaler	
N25	Rien à signaler	

ID plan	3
Étage	1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	3
Étage	1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

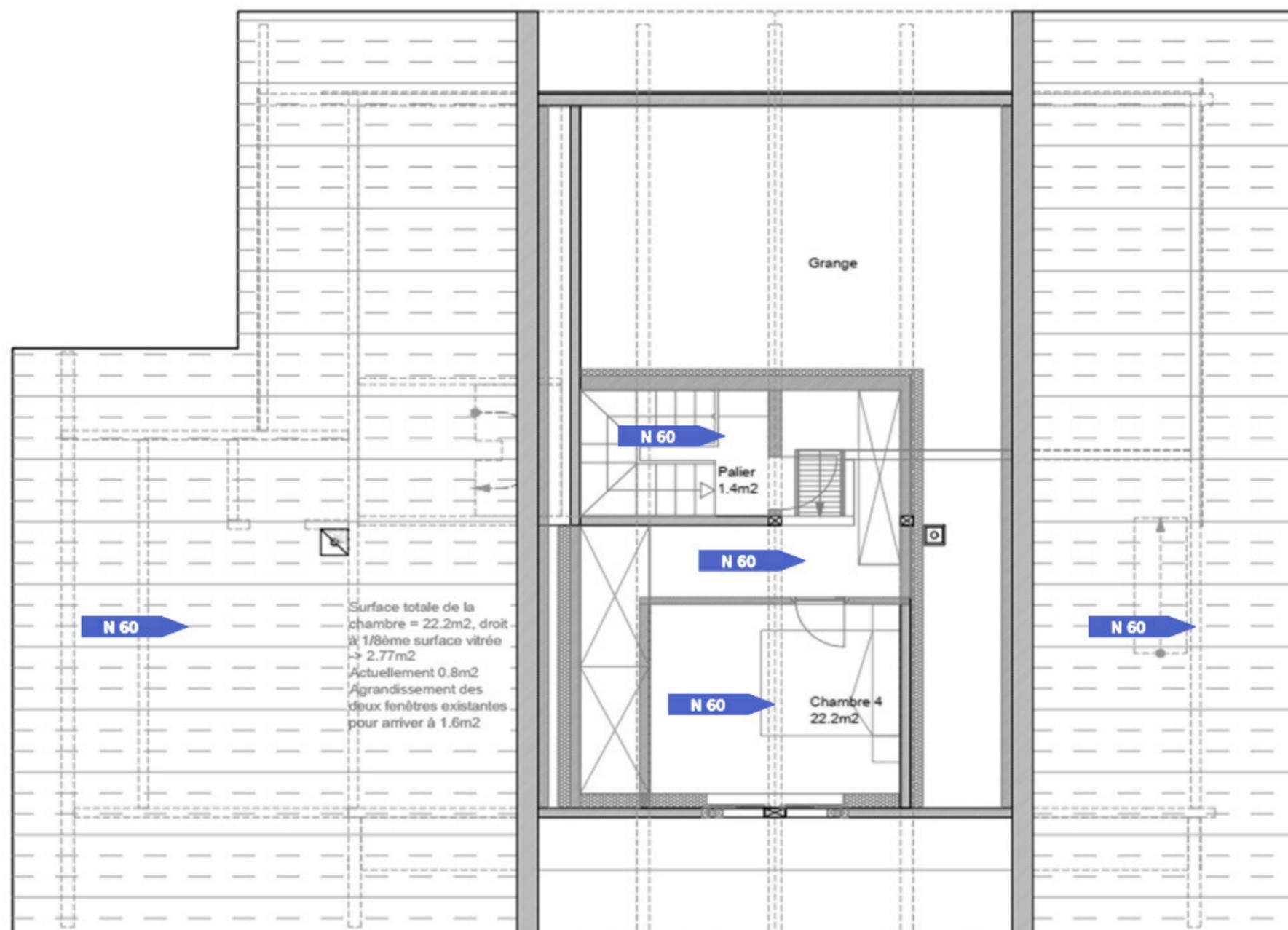
Échantillons

N40	Plaque fibrociment	FA
A41	Chauffe-eau	Installations
N42	Rien à signaler	
N43	Rien à signaler	
N44	Rien à signaler	

ID plan	4
Étage	Combles

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	4
Étage	Combles

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N60	Rien à signaler	
-----	-----------------	--

ID plan	5
Étage	Toiture

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	5
Étage	Toiture

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

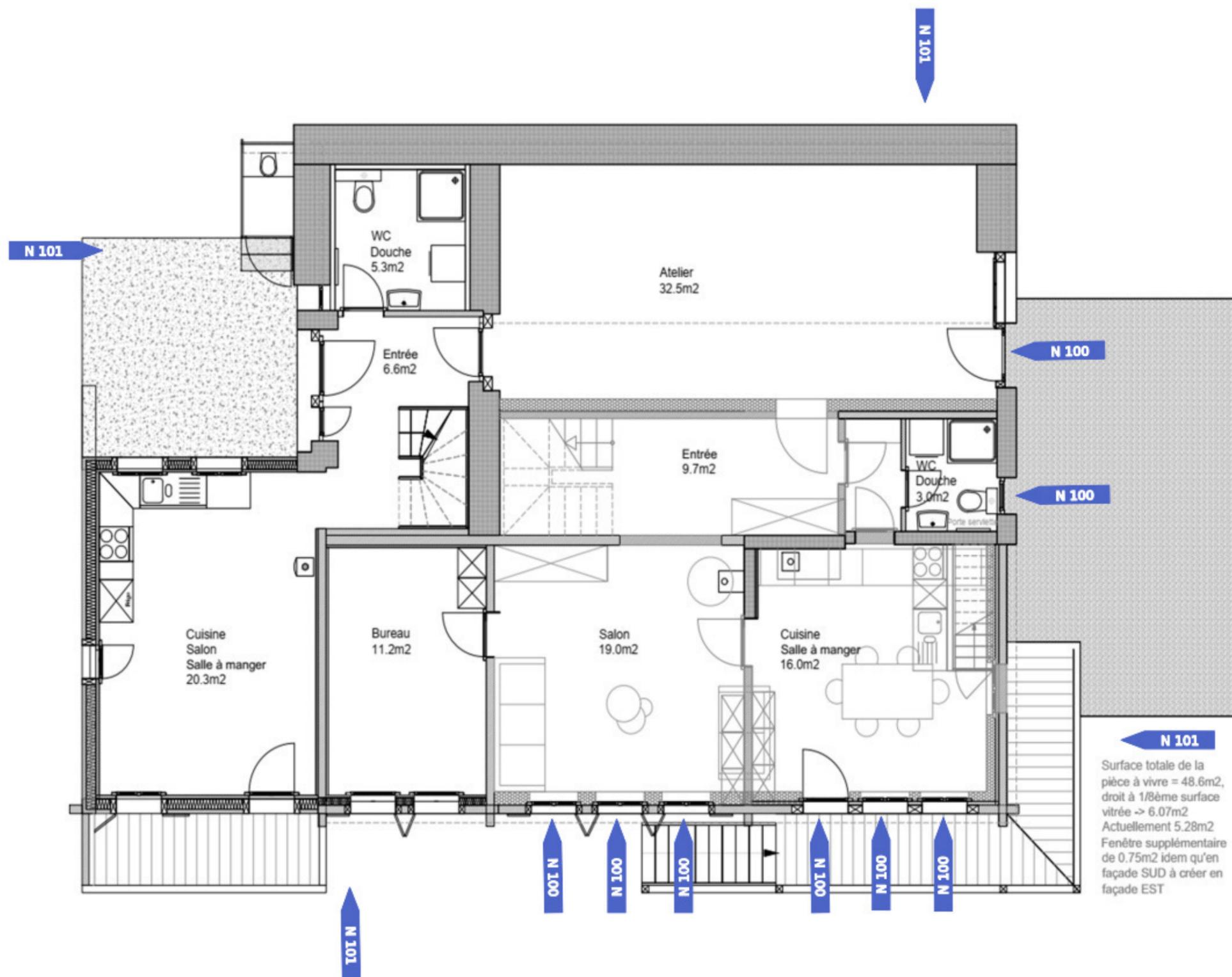
Échantillons

N80	Carton bitumineux	NFA
A81	Couverture fibrociment	NFA

ID plan	6
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	6
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N100	Mastic de fenêtre	NFA
N101	Rien à signaler	

Annexe 2

Rapport d'analyse amiante

Rapport : MAT-MPS-07
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route de l'Aéroport 9 1950 Sion	Date d'analyse :	29.11.2022
		Nombre d'échantillons :	7
Dossier :	PR2211086_Ormont-Dessus_Voëttes15		

Résultats

Echantillons	Amiante
20 - Colle de carrelage mosaïque type 1	Non décelé
21 - Colle de plinthe beige type 1	Chrysotile
22 - Colle de faïence beige	Non décelé
40 - Plaque fibrociment	Non décelé
80 - Carton bitumineux	Non décelé
81 - Couverture fibrociment	Chrysotile
100 - Mastic de fenêtre	Non décelé

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés, l'interprétation est de la responsabilité de la personne qui réalise l'échantillonnage, de même que le descriptif et la numérotation. Les préparations analysées sont archivées par le laboratoire pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement.

Gland, le 29.11.2022


David-Julien Magnenat
Analyste
Cécile Méziat
Responsable laboratoire

Annexe 3

Grille d'évaluation des risques

Méthode d'évaluation des risques

La méthode SUVA-FACH 2891 a été utilisée dans le cadre de cette expertise afin d'évaluer les risques d'exposition aux fibres d'amiante. Elle comprend trois étapes successives : l'évaluation des matériaux, l'évaluation de l'utilisation des locaux et la détermination du degré d'urgence des mesures à prendre.

1ère étape : Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante

Cette étape revient à évaluer le risque de libération de fibres d'amiante en tenant compte de l'état du matériau, de son degré d'agglomération et des influences extérieures susceptibles d'accélérer sa détérioration. Le cumul des trois facteurs permet d'obtenir une appréciation allant de 0 à 5.

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence indentifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	1
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	-1
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		_____

2ème étape : Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de contact avec l'amiante et exposition

La seconde étape intègre deux nouveaux facteurs : le type et la fréquence de l'utilisation du local ainsi que le degré d'accessibilité du matériau amianté. La matrice suivante permet d'obtenir une lettre allant de A à C par la combinaison de ces paramètres.

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante			
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		1	2	3	
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	1	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	2	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	3	B	C	C

3ème étape : Détermination de l'urgence des mesures à prendre

Les résultats des phases précédentes sont rassemblés et combinés dans la troisième étape, de manière à déterminer le degré d'urgence des mesures à prendre.

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Mesures à prendre

Sur la base du degré d'urgence attribué, une série de mesures devront être exécutées. Celles-ci sont répertoriées dans ce dernier tableau.

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
II Recommander des mesures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux